

## Compte-rendu du Conseil d'école élémentaire du 8 novembre 2011

Salle Picaud-Brosse 19h30 - 21h30

**Participants :**

**Directrice :** Madame Salaun

**Mairie :** Madame Bernier Adjointe aux affaires scolaires et Madame Dumas affaires scolaires

**Parents d'élèves :** Madame Charroin, Madame Blanchon, Madame Nogier, Madame Attanasio, Madame Martayan, Madame Ponton, Monsieur Vincart, Madame Allier, Monsieur Messa, Monsieur Vandermalière.

**Enseignants :** Madame Carbogno, Madame Cheviakoff, Madame Couedel, Madame Ferrard, Madame Vasseur, Monsieur Genoulaz, Madame Laurent, Madame Longin, Madame Sartor, Madame Payre, Madame Letourneau, Mr Verroquet

**DDEN :** Monsieur Riberon

**Excusés :** Monsieur Mavoungou, Madame Michallet parents d'élèves

**Mr l'Inspecteur de l'Education Nationale :** Mr Pharabet : excusé

- **Nomination des secrétaires de séance :** Mme Longin enseignante, Mme Allier parent d'élève
- **Installation du Conseil d'Ecole**
- **Résultats des élections :** Elles se sont déroulées le vendredi 14 octobre. 461 électeurs. 127 votants (3 bulletins blancs ou nuls), soit 27,54 % (32,24 % l'an dernier, 36,89 % il y a 2 ans)  
La liste FCPE étant la seule, elle est élue dans son entier
- **Règlement Intérieur de l'école :** Pas de modification cette année.  
Règlement voté à l'unanimité.
- **Bilan de la rentrée 2011 :** Effectifs **297 élèves**  
**69 CP - 55 CE1 - 56 CE2 - 58 CM1 - 57 CM2 - 2 CLIS**
  - **La réunion plénière de rentrée** a eu lieu le Vendredi 9 septembre dans la salle J Bonnefond en présence de Mme Ritter, Inspectrice départementale ASH.  
Une cinquantaine de parents étaient présents. Les parents des CP enchaînaient avec leur réunion de classe.  
Cette réunion a eu pour but de présenter l'équipe pédagogique, l'aide personnalisée, le projet d'école et ses axes de travail et les différentes consignes pour le bon fonctionnement de l'école. Roland Daneluzzi, responsable du secteur périscolaire, a décrit les activités périscolaires. Monsieur Messa a présenté le CPE et ses actions, en vue des élections d'octobre. **Mme Ritter** a donné de nombreuses informations sur l'ouverture de la CLIS et la surdité.
- **Ouverture de la CLIS**

La Classe d'Inclusion Scolaire pour enfants malentendants a vu le jour à la rentrée avec 2 élèves. L'enseignante Mme Longin participe à l'inclusion de ses élèves et intervient également en langue vivante auprès de CM2 en anglais car l'effectif était très chargé.

Mme Longin présente son action : il y a seulement deux élèves dans cette classe, il manque une dynamique de groupe. Les élèves malentendants ont préféré rester dans leur établissement d'origine à Croix Luiset Villeurbanne, pour finir leur cursus primaire. Nous espérons accueillir un nouvel élève dans l'année, un CP. Pour les années à venir, d'autres CP devraient rejoindre cette classe.

Actuellement, un élève de CP est inclus chez Mme Sartor et un élève de CE1 chez Mme Carbogno. Très bon accueil au niveau des enseignants et des autres enfants.

L'orthophoniste, qui suit les enfants de la CLIS, est venue faire une intervention auprès des élèves des deux classes concernées.
- **Présentation du RASED**

L'équipe se compose d'une rééducatrice, Madame Brunner, d'une psychologue scolaire Madame Barollier. Le poste de maître d'adaptation est pourvu cette année par Madame Laval que nous ne verrons pas puisqu'en formation. Cette équipe intervient sur 14 écoles.

Les parents peuvent contacter la psychologue scolaire directement par téléphone, par courrier ou en passant par l'enseignant.

L'école reçoit 3 AVS : pour 4 élèves de CE2 et une élève de CM2. Toutes les demandes faites ont été pourvues.

- **Projets pédagogiques :**

**Langues vivantes :** les classes de CE1 et CM2 ont cours d'allemand avec Mme Carbogno ; les CE2 et les CM1 ont cours d'allemand avec Mme Cheviakoff. Les autres classes du CE1 au CM2 ont anglais avec leur professeur ou un professeur habilité de même niveau. 10 professeurs des écoles sont habilités en langue vivante : 2 en allemand et 8 en anglais. Nous ne pouvons pas satisfaire toutes les familles de CE1 pour leur demande de faire de l'anglais.

**Musique :** Alice Miniac, musicienne intervenante, enseigne la musique à chaque classe qui dispose d'un créneau hebdomadaire de  $\frac{3}{4}$  h. La CLIS dispose elle-aussi d'un créneau pour travailler les percussions corporelles et le rythme entre autre. Alice a fait répéter les enfants de CM2 pour le 93<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice. La Marseillaise va être chantée lors de la cérémonie du 11 novembre par les 2 classes, accompagnées par l'orchestre de l'école de musique. La classe de CM1 de Mme Salaun participera au festival « Changez d'air » qui aura lieu au mois de mai. Chaque classe a un projet spécifique avec Alice.

**Aide aux devoirs :** une bénévole prend en charge un enfant de CE1 le soir de 16H45 à 17H45. Mr Faivre est parti à la fin de l'année dernière.

**Médiathèque :** nous continuons notre étroite collaboration avec la médiathèque avec :

- le coup de cœur du livre du mois présenté dans chaque classe par Mélyne Duchesne.
- le Prix des petits Victor est une sélection interne assurée par Mélyne.

Nous gardons le vote en février ou juin, avec une organisation spécifique pour les CP.

- CP : Parcours du petit bibliothécaire (par demi- groupe pour donner le goût de la lecture et se familiariser avec une bibliothèque.) Une rencontre avec un auteur de livres pour enfants est organisée dans l'année. Un diplôme du petit bibliothécaire sera délivré solennellement lors de la dernière séance.
- Visite de l'exposition sur la généalogie (CM1- CM2 en demi-groupes), ainsi que sur l'eau (CP- CE1 et CE2 en classe complète) en octobre.
- Participation à la semaine du Printemps des Poètes du 5 au 18 mars et à la caravane des dix mots en collaboration avec la commission culturelle.

**Plan nature :** Cette année nous participons aux animations proposées par la FRAPNA et Naturama dans le cadre du Plan nature concernant le plateau du Méginand. Ces animations concernent les écoles de Tassin, Charbonnières et St Genis les Ollières. Les enseignants ont dû rédiger un projet pédagogique spécifique à leur classe afin d'obtenir les animations demandées. Les classes qui en ont fait la demande ont été acceptées. Les CE1, les CE2 les CM1 et les CM2 travailleront avec ces 2 associations à raison de 3  $\frac{1}{2}$  journées par classe.

**Jardin pédagogique :** Il s'agit de travailler sur des carrés de potagers biologiques. Suzanne Périer, animatrice périscolaire et responsable de cette animation, accueille les enfants du CE1, au CM2 par 1/2-classe 1 fois toutes les 3 semaines. Suzanne travaille en accord avec la programmation de sciences. Ce travail nous a valu une récompense soit **le prix d'excellence départemental aux Concours des écoles fleuries**. Une délégation de 5 enfants participera à la remise du prix à l'hôtel du département le Mercredi 14 décembre prochain, après tirage au sort.

**USEP :** Cette année, seuls les CM2 sont inscrits sur le plan départemental. Les classes participent à 3 rencontres durant l'année scolaire.

Pour les autres classes des rencontres se feront en interne et par niveau.

### **Elections du Conseil municipal des enfants**

Il est renouvelé tous les 2 ans. Le vote aura lieu le 9 décembre 2011.

Beaucoup de préparation en amont pour le cycle 3, puisque les candidats sont issus des classes de CM1 et CM2. Des enfants élus actuels sont venus dans les classes afin d'expliquer leur rôle.

Mme Roger-Dalbert et Mme Bernier viendront également répondre aux questions des CM.

Puis ils visiteront la Mairie. Seront élus 6 CM1 et 6 CM2.

Le maire sera élu ultérieurement lors du premier conseil municipal des enfants le lendemain du vote.

- **Présentation des actions/projets/sorties scolaires par niveau**

**CP :** Piscine jusqu'à début de février ; **FRAPNA :** balade sensorielle et recyclage du papier, ferme pédagogique St Eloi, spectacle à la maison de la danse.

**CE1** : FRAPNA faune du plateau de Méginand, sortie raquettes, maison de la danse ? avec animation l'après-midi au parc de la Tête d'Or, activité poterie, sortie à Soyons en Ardèche sur le thème de la préhistoire, sortie cinéma « La guerre des boutons ».

**CE2** : activité peinture sur bois, FRAPNA : flore sur le plateau de Méginand, musée des Beaux-arts et théâtre TNG, sortie à Vienne péniche + musée gallo-romain, sortie cinéma « La guerre des boutons ».

**CM1** : Naturama : lecture de paysages, Vieux Lyon et Musée de l'imprimerie, classe de mer à St Briac (Ile et Vilaine), Théâtre à Craponne avec la Compagnie grain d'or, sortie cinéma « La guerre des boutons ».

**CM2** : Ecole et cinéma (3 séances dans l'année), Lyon avec visite sur le thème des Canuts (musée et traboules), Musée de la blanchisserie à Craponne, cinéma « La guerre des boutons », Théâtre à Craponne Compagnie grain d'or, classe découverte au Futuroscope pour la classe de Mme Payre et sortie chiens de traîneaux et multi-sports à Miribel Jonage pour la classe de Mme Ferrard.

Actions pour financer les classes découvertes : vente de pommes (X2), ventes d'objets et gâteaux pour le 8 décembre.

**CLIS** : projets en lien avec les classes d'inclusion.

#### • Travaux prévus et réalisés sur l'école

- Cet été, la classe G4 a été refaite : murs et plafonds. Le bureau de la directrice et la salle du photocopieur: murs, plafonds et sol ont été refaits.
- La BCD a été déménagée et se trouve dans l'ancien logement du gardien. Mr Genoulaz occupe la salle de l'ancienne BCD et la CLIS se trouve à côté dans le bâtiment B.
- Les volets roulants électriques en salle informatique avaient été installés à Pâques.

- **Parking école** : plus de la moitié du parking de l'école a été placée en zone bleue courant août. Mme Salaun avait adressé un courrier à la mairie courant mai, qui demandait si, comme il y a quelques années, il ne serait pas possible de faire en sorte que les enseignants aient un badge pour stationner. Ce courrier a eu pour réponse l'installation de la zone bleue sans que l'école en soit avertie. Lecture du bulletin municipal qui stipule que le parking a un usage détourné avec des personnes qui travaillent sur St Genis et que les enseignants ne font pas partie des utilisateurs. Des collègues qui tournent sur les écoles de la circonscription sont très étonnés de ne pas voir de parking pour les enseignants surtout en secteur rural comme le nôtre. Les enseignants ont déjà eu 4 contraventions depuis septembre et protestent contre l'installation de cette zone bleue sans concertation.

Réponse de Madame Bernier : il s'agit d'un parking municipal, et non pas celui de l'école.

La Mairie avait des demandes de mettre ce parking en zone bleue et a proposé à 2 reprises que les enseignants se garent sur le parking du gymnase.

Réponse des parents : Ils ne comprennent pas cette mesure.

Les assistantes maternelles sont également mécontentes.

Il n'y a pas de chemin piéton pour les places du milieu appartenant à la zone bleue.

Zone bleue ou pas, il y a beaucoup de voitures garées n'importe où à 11h30 et 16h30, alors qu'il y a des places libres le reste de la journée.

#### • Restaurant scolaire :

Cet été les travaux d'agrandissement du restaurant scolaire se sont terminés dans les temps pour la rentrée scolaire. Le personnel de ménage et de la cantine ont fait leur maximum pour accueillir les enfants dès le jour de la rentrée.

2 services de 33 enfants en maternelle. Le nombre augmente petit à petit.

Plus de 30 enfants supplémentaires peuvent être accueillis.

Les enfants étant répartis sur 3 pôles, le bruit est moindre.

Cette année, les enfants ont meilleur appétit et mangent bien !

La laverie a également été améliorée. Les cuisinières ont maintenant un bureau, un vestiaire pour le personnel de service a été créé, ainsi qu'un autre pour les élèves mangeant dans l'extension.

L'aménagement extérieur est terminé.

Pour information voilà deux années que Mme Salaun adresse des courriers à la mairie afin de revoir le tarif des repas des enseignants. En effet ceux-ci s'élèvent cette année à 6€18 ce qui est de loin le tarif le plus élevé que les enseignants connaissent tous secteurs confondus. La hausse se vote en conseil municipal et malgré nos remarques aucune réponse n'a été faite à ce jour. Il n'y a donc plus qu'une enseignante qui déjeune au restaurant scolaire et bon nombre d'enseignants souhaiteraient retrouver le chemin du restaurant scolaire si le tarif pratiqué restait dans les limites du raisonnable.

A titre indicatif, à Ste Consoce dans les mêmes conditions, le tarif enseignant est de 3,58€ à Lyon, le plus élevé que l'on ait trouvé est à 5,42€, ce qui correspond à notre tarif d'il y a 7 ans. Les enseignants souhaitent que leur demande soit entendue par la municipalité. Les employés municipaux ne payent que 3,36€ pourquoi de telles disparités ?

Réponse de Mme Bernier : Ce n'est pas un sujet à aborder en conseil d'école et informe que le tarif de Chaponost est de 9.50 €.

Question des parents d'élèves : Pourquoi les enfants qui restent en soutien n'ont pas le droit à un tarif abonnement ?

Mme Bernier assure que cette demande aura une suite favorable à la rentrée 2012, pour le moment cela n'est pas envisageable pour des raisons purement techniques dues au logiciel actuel et qui sera changé à la prochaine rentrée scolaire.

- **Devenir du CAE**

Mme Bernier nous informe sur le devenir du CAE (Centre d'action éducative) du Chapoly.

- **FCPE : actions et projets en cours, Pédibus**

Vente de sapins : peu de commandes pour l'instant.

Vente de fleurs : fin avril, début mai, après les vacances. Mr Messa veut bien le faire cette année, mais il faudra assurer la relève pour les années à venir. Il fournira les plants mais ne souhaite plus s'occuper de la logistique.

Vente de torchons : mars- avril ?

Fête de l'école : 29 juin 2012 (dernier vendredi de juin).

M.Ben Sadoun propose d'organiser un loto mais il aurait besoin de volontaires pour mener à bien ce projet.

Pédibus : Cette année plus aucune ligne ne fonctionne. Les parents comme les enseignants trouvent dommage que tout se soit arrêté mais les parents sont de moins en moins disponibles pour assurer l'accompagnement des enfants. Une enquête avait été réalisée l'an dernier par la mairie et certains parents souhaitaient être contactés.

Mme Bernier nous informe que ce sera fait.

Bénéfices des actions : 5 673,77€ se décomposant comme suit :

Initiatives : 1 502,95€

Sapins : 555,25€

Fleurs : 448,02€

Fête Elémentaire : 3 167,55€

dont 5 800 € reversés à l'école élémentaire en décembre ou janvier,

- **Départ à la retraite de Colette** en décembre 2011.

- **Changement de date pour le pont de l'Ascension**

Madame l'Inspectrice d'Académie a transmis un courrier en date du 30 septembre afin de souligner l'aménagement particulier du pont de l'ascension 2011. En effet, les cours du vendredi 18 mai sont avancés au mercredi 16 mai 2012. Une note a été envoyée aux parents d'élèves.

- **Dates et heures des prochains conseils**

Mardi 13 mars à 19 heures

Mardi 12 juin à 19 heures

Parents d'élèves : Certains contestent 19h et préféreraient 19h30.

La séance est levée à 21h30.

La Présidente du Conseil d'Ecole

Valérie Salaun